

CONSEILS DE QUARTIER

« NOS CONVERSATIONS CITOYENNES »



7 QUARTIERS
78100 façons d'y vivre !

Chères Saint-Germainoises, chers Saint-Germainois

Grace à votre participation, à votre réactivité, voire même à votre engagement comme conseiller de quartier, la citoyenneté trouve pleinement sa place dans notre ville.

Dans chacun de nos sept quartiers deux Saint-Germainois volontaires seront élus comme « référents » aux côtés de deux membres du Conseil municipal pour animer nos travaux. Nous comptons sur vos suggestions, vos remarques, vos contributions pour mener ensemble, dans un dialogue constructif, des projets de quartier fédérateurs afin que notre ville soit accueillante, animée, belle et qu'il fasse bon y vivre, y étudier, y travailler.

Nous serons heureux de vous retrouver pour une **réunion d'accueil jeudi 27 novembre à 20h30 à l'hôtel de ville**, au cours de laquelle vous pourrez vous inscrire si ce n'est pas déjà fait !

Isabelle Richard

Maire-adjointe chargée du Tourisme et de la Citoyenneté

Ludivine Vanthournout

Conseillère municipale à la Citoyenneté

Saint-Germain-en-Laye fait le pari du renouvellement de la pratique de la démocratie participative en donnant un nouveau souffle aux conseils de quartier. Soyez acteurs de votre quartier.

lesquels vous pouvez vous informer, exprimer votre avis. Vous pouvez y participer ponctuellement, vous engager sur la durée ou tout simplement recevoir l'actualité de votre quartier. C'est un mode d'expression citoyenne qui s'inscrit dans une logique de renforcement de la démocratie participative locale, du dialogue avec l'équipe municipale et dans l'amélioration de votre vie quotidienne.

Au service du bien-vivre ensemble, le conseil de quartier favorise la concertation sur les aménagements urbains, le lien social, la valorisation et l'amélioration du cadre de vie (patrimoine, circulation, stationnement, voirie, tranquillité publique, propreté, services à la personne...).

À QUOI SERVENT-ILS ?

Ce sont des espaces de concertation, d'écoute réciproque, de dialogue et d'échange dans

Le conseil de quartier, instance consultative et de démocratie participative républicaine, vous permet de soumettre des propositions aux élus. Il éclaire la collectivité de « l'expertise d'usage » de ses habitants.

Participer à votre conseil de quartier, c'est l'assurance d'être mieux informé, de pouvoir vous impliquer dans des projets de proximité, d'améliorer la vie quotidienne de votre quartier et d'être le relais auprès de vos voisins et amis.



INSCRIVEZ-VOUS !
www.saintgermainenlaye.fr

7 QUARTIERS, UN NOM, UN PÉRIMÈTRE, UNE HISTOIRE

ALSACE / PEREIRE

Quartier élégant, ponctué d'îlots apaisés à l'architecture marquée, il « flirte » avec la forêt de Saint-Germain qui le ceint sur sa frontière extérieure. Il accueille le club senior Louis-XIV, le temple protestant et la chapelle des Franciscaines, des écoles et crèches. Sa vocation universitaire s'affirme avec l'installation récente de Sciences Po sur le site de l'École supérieure du professorat et de l'éducation. Le futur écoquartier de la Lisière Pereire, avec l'accueil du siège de Bose France et le prochain tram-train, signe naturellement son profil de quartier en mutation.

HÔPITAL

Il est le prolongement naturel de la place du Marché-Neuf. La vie y est tout aussi animée, commerciale et administrative : hôpital, clinique Saint-Germain, centre administratif, établissements scolaires et sportifs, police municipale, mission locale.... Et ses caractéristiques patrimoniales y sont fortes car plus inattendues.

CŒUR DE VILLE ET QUARTIERS FORESTIERS

Cœur sauvegardé, historique et patrimonial de la cité royale, qui donne face à la terrasse et au château en majesté, le quartier est également le puits commerçant de notre ville, doté d'équipements publics, scolaires, culturels et de la petite enfance : hôtel de ville, Point d'accès au droit, Poste, police nationale, station du RER et gare routière, théâtre Alexandre-Dumas, médiathèque, Maison des associations, Manège royal, église Saint-Germain. Sa proximité avec la forêt domaniale témoigne de son tempérament historique et verdoyant.

QUARTIERS FORESTIERS

- Camps des Loges
- Château du Val
- Maison de la Légion d'honneur
- La Croix Saint-Simon / Coligny Gallieni
- Fromainville
- Cité de Garenne
- Ferme des Noyers

DEBUSSY / SCHNAPPER

Quartier tout en nuances physiques, qui oscille entre pentes douces et rues en lacet, une géographie naturelle qui lui confère un tempérament inédit, presque artistique. Il accueille d'ailleurs le musée départemental Maurice-Denis et son théâtre de verdure. Gymnase, crèches et Caisse d'allocations familiales complètent l'offre de services publics.

Sa vocation : la jeunesse ! Le Conservatoire à rayonnement départemental, La CLEF, nombre de collèges et de lycées... à travers son dédale de rues, le quartier capte l'air du temps avec sa population scolarisée et fréquentant les sites où arts et loisirs cohabitent.

SOUS-PRÉFECTURE / PONTEL

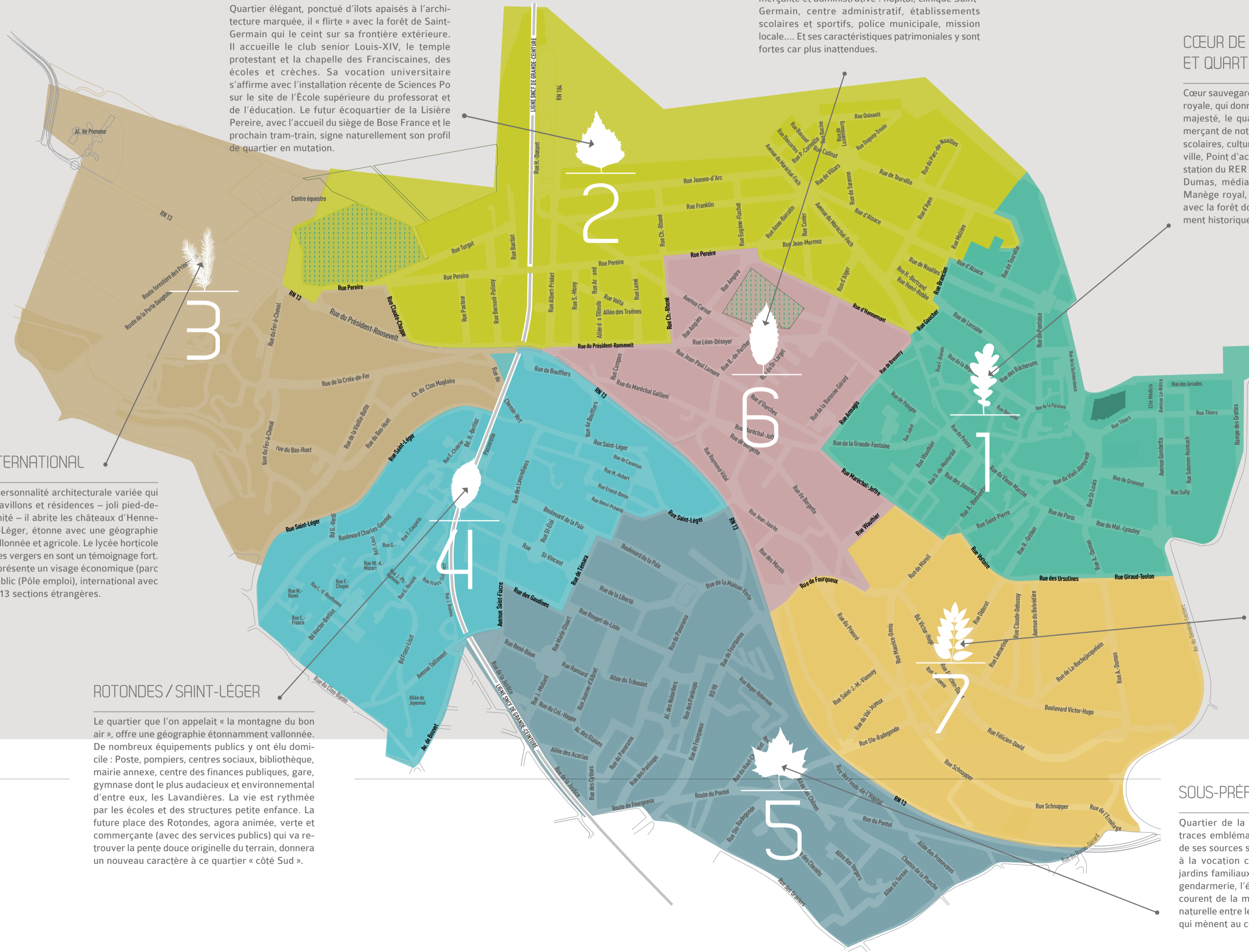
Quartier de la sous-préfecture, il conserve des traces emblématiques de son passé verdoyant et de ses sources souterraines. Quartier étiré et aéré, à la vocation champêtre lorsqu'il accueillait les jardins familiaux, il abrite le tribunal d'instance, la gendarmerie, l'église Saint-Léger et des écoles qui courent de la maternelle au secondaire. Frontière naturelle entre le quartier du Bel-Air et les quartiers qui mènent au cœur de ville.

LYCÉE INTERNATIONAL

Quartier à la personnalité architecturale variée qui oscille entre pavillons et résidences – joli pied-de-nez à l'uniformité – il abrite les châteaux d'Hennemont et Saint-Léger, étonne avec une géographie légèrement vallonnée et agricole. Le lycée horticole et agricole et ses vergers en sont un témoignage fort. Son territoire présente un visage économique (parc d'activités), public (Pôle emploi), international avec son lycée aux 13 sections étrangères.

ROTONDES / SAINT-LÉGER

Le quartier que l'on appelait « la montagne du bon air », offre une géographie étonnamment vallonnée. De nombreux équipements publics y ont élu domicile : Poste, pompiers, centres sociaux, bibliothèque, mairie annexe, centre des finances publiques, gare, gymnase dont le plus audacieux et environnemental d'entre eux, les Lavandières. La vie est rythmée par les écoles et des structures petite enfance. La future place des Rotondes, agora animée, verte et commerçante (avec des services publics) qui va retrouver la pente douce originelle du terrain, donnera un nouveau caractère à ce quartier « côté Sud ».





COMMENT LES REJOINDRE ?

Pour être membre d'un conseil de quartier, il suffit d'avoir au moins 18 ans et de résider dans le quartier. L'inscription est libre et vous permet de recevoir régulièrement l'information de votre conseil de quartier et d'être convié à ses prochains rendez-vous par voie électronique ou par texto. Pour s'inscrire, c'est très simple. Il suffit de communiquer vos coordonnées téléphoniques et électroniques directement auprès du service :

**conseilsdequartier@
saintgermainenlaye.fr**

Vous pouvez également vous inscrire en ligne en vous servant du formulaire d'inscription sur le site de la ville. Vous serez alors recensé puis informé de la mise en place effective des conseils dans votre quartier.



QUI LES COMPOSE ?

Vous-même, sur le mode du volontariat, les conseillers municipaux de droit, la maire-adjointe chargée de la Vie citoyenne qui en est présidente et la conseillère municipale en charge des conseils de quartier qui assure la vice-présidence. Cette mixité joue la partition de l'échange entre élus et riverains et doit être la garantie d'une juste adaptation aux réalités des « sept quartiers » de notre commune.



QUAND SE RENCONTRER ?

Les réunions des conseils de quartier sont publiques et ouvertes à tous. Chaque conseil de quartier se réunit au moins une fois par an dans un lieu public situé dans le périmètre du quartier. Des réunions complémentaires pourront être organisées en fonction de l'actualité de votre quartier. Les conseils de quartier se réunissent en séance plénière une fois par an, sous la présidence du Maire et de l'élue déléguée. Les séances sont publiques, chacun peut y assister et les comptes-rendus sont en libre consultation sur le site de la Ville, dès leur parution.

7 QUARTIERS

78100 façons d'y vivre !



CŒUR DE VILLE
et quartiers forestiers



ALSACE / PEREIRE



LYCÉE INTERNATIONAL



ROTONDES / SAINT-LÉGER



SOUS-PRÉFECTURE / PONTEL



HÔPITAL



DEBUSSY / SCHNAPPER



NOS CONVERSATIONS
SE POURSUIVENT !

CAFÉ-CITOYEN !

Une fois par an et dès qu'une actualité l'exigera, nous vous donnons **rendez-vous autour d'un café-citoyen** dans une brasserie pour évoquer les projets en cours ou à venir dans votre quartier.

À VENIR...
RENCONTREZ VOS ÉLUS
SUR LES MARCHÉS !

Le Maire et les élus sont à **votre écoute sur les marchés de la ville**, au hasard des rencontres ou sur rendez-vous.

Vous serez informés en avant-première de ces rendez-vous et serez le relais auprès de vos voisins et amis de ces rencontres au format plus inattendu mais tout aussi convivial.



INSCRIVEZ-VOUS !

> www.saintgermainenlaye.fr

Formulaire à remplir

> 01 30 87 21 39

> Courriel

conseilsdequartier@saintgermainenlaye.fr

ou en saisissant le nom de votre quartier.

Exemple : quartier.debussy@saintgermainenlaye.fr

> Courrier

Conseils de quartier

Hôtel de ville 16 rue de Pontoise BP 10101

78101 Saint-Germain-en-Laye

SI FACILE D'ÊTRE INFORMÉ !



Un onglet sur la page Facebook sera également dédié aux conseils de quartier et reliera les actualités et les rendez-vous de chaque quartier. Le site de la Ville accueille également une rubrique citoyenne, dans laquelle vous pourrez retrouver le découpage des quartiers, vos conseillers référents, l'adresse électronique dédiée à votre quartier, l'agenda et les dates des grands rendez-vous. Une lettre d'information « conseils de quartier » est également envisagée.

La charte des Conseils de quartiers sera examinée par le Conseil municipal du 18 décembre prochain.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, dite "Informatique et libertés", vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à conseilsdequartier@saintgermainenlaye.fr.

RENDEZ-VOUS POUR UNE RÉUNION D'ACCUEIL
LE JEUDI 27 NOVEMBRE À 20H30
SALLE MULTIMÉDIA DE L'HÔTEL DE VILLE

16 RUE DE PONTOISE

